

Covid-19 - Prêts Participatifs Relance : déjà 11 milliards d'euros mobilisables par les entreprises !

Publié le 30 avril 2021

Les Prêts Participatifs Relance seront accessibles aux PME et ETI début mai auprès de leurs banques. 11 milliards d'euros ont d'ores et déjà été mobilisés par les assureurs.

Il s'agit d'un premier tour de table pour les prêts participatifs avant un second en juin (un autre aura lieu dans les prochaines semaines pour alimenter les obligations subordonnées mises en place parallèlement). Il s'agit de la plus importante levée de fonds privés pour un fonds de dette en Europe pour les investissements directs dans les entreprises.

Les chefs d'entreprise peuvent s'adresser à leurs conseillers bancaires pour accéder aux Prêts Participatifs Relance. Ces prêts sont considérés comme des quasi fonds propres car ils s'étalent sur une période relativement longue (8 ans) et parce que leur remboursement n'est pas prioritaire par rapport à d'autres créances. L'objectif est de renforcer le bilan des PME (réalisant plus de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires) et des ETI.